

I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2020/104 du 10 avril 2020

62/1305

63/1286

En vigueur à partir du 14 mars 2020

Abroge circulaire n° 2020/97
du 8 avril 2020

Instructions comptables et statistiques ; prestations temporaires dans le contexte du Covid-19 ; 14-03-2020.

Dans le contexte de la crise COVID-19, des rétributions pour les prestations temporaires ont été ajoutées.

Les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Nouveaux pseudocodes nomenclature :

Médecins – Consultations, visites et avis; Psychothérapies et autres prestations :

- 101835 : Avis en vue du triage COVID-19 pendant le service de garde organisé de médecins généralistes
- 101872 : Avis en vue de l'orientation urgente éventuelle d'un patient vers une équipe mobile 2a ou le service d'urgences psychiatriques
- 101894 : Séance d'une durée de 30 minutes minimum, sans présence physique, en vue d'un diagnostic psychiatrique ou d'un traitement psychothérapeutique
- 101916 : Séance d'une durée de 45 minutes minimum, sans présence physique, en vue de la poursuite d'un traitement psychothérapeutique débuté avant les mesures gouvernementales
- 101931 : Séance d'une durée de 60 minutes minimum en vue d'une thérapie de médiation d'un enfant ou adolescent de moins de 18 ans avec la participation d'un ou plusieurs adultes assurant l'éducation et l'encadrement quotidien, sans présence physique
- 101953 : Concertation, sans présence physique, entre le médecin et le psychologue ou l'orthopédagogue, au sujet du traitement ambulatoire d'un patient âgé de moins de 18 ans
- 101975 : Séance d'une durée de 120 minutes minimum en vue d'une évaluation psychiatrique approfondie et individuelle d'enfant ou d'adolescent de moins de 18 ans, sans présence physique, sur prescription du médecin traitant, avec rédaction du dossier et du rapport

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Médecins spécialistes :

444710-444721 : Irradiation du sein via hypofractionnement (5 fractions) avec modulation d'intensité (IMRT) dans le cadre du COVID19

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Soins dentaires :

389012 : Avis téléphonique avec renvoi éventuel d'un patient pour lequel une demande de soins a été signalée

389034 : Avis téléphonique avec renvoi éventuel d'un patient pour lequel une demande de soins a été signalée, dans le cadre d'un service de garde organisé agréé

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Kinésithérapie :

518011 : Soins à distance via consultation vidéo (forfait hebdomadaire)

518033 : Soins à distance via consultation téléphonique (forfait hebdomadaire)

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Psychologues :

789950 : Séance de psychologie de 60 minutes par communication vidéo

789972 : Séance de psychologie de 45 minutes par communication vidéo

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: dépenses – nombre de cas – pas de jours

788970 : Séance TCC par communication vidéo

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs **avec** régime préférentiel : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Tickets modérateurs **sans** régime préférentiel (facturé en négatif sous le code 765973) : dépenses – nombre de cas – pas de jours

788981 : Séance TCC par communication vidéo

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Education au diabète par le pharmacien :

794953 : Patients diabétiques avec pré-trajet (102852), de 15 à 69 ans inclus, IMC > 30 ou hypertension artérielle - pour communication vidéo d'au moins 30 minutes

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Hôpitaux psychiatriques :

762996 : Postcure de rééducation: séances individuelles de 45 minutes par communication vidéo

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Prestation relative :

Pour certaines prestations existantes qui peuvent être effectuées à distance, le code ou pseudocode nomenclature (existant) ne doit pas être mentionné seul dans la facturation, le pseudocode 792433 doit également être mentionné.

Tant dans le cas de la facturation papier (pour laquelle le prestataire doit indiquer le pseudocode sur l'attestation de soins donnés dans la colonne à côté du code nomenclature) que dans le cas de la facturation électronique (pour laquelle le pseudocode doit être mentionné dans la zone "prestation relative" du fichier de facturation), les organismes assureurs doivent enregistrer et communiquer ce pseudocode dans les documents N, dans la zone prestation relative.

792433 : Pseudocode prestation relative pour soins à distance

Intervention AMI : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Pour les prestations existantes, les informations requises (dépenses, nombre de cas et nombre de jours, ...) doivent être communiquées normalement.

À la date de publication de la circulaire, les secteurs suivants sont concernés : les logopèdes, les sages-femmes, les diététiciens, l'éducation au diabète et les ergothérapeutes

Date d'application

Les modifications susmentionnées entrent en vigueur pour les prestations effectuées à partir du 14 mars 2020.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

M. Daubie
Directeur général a.i.

Annexes : nihil